

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE RESTIGNE**

2021 / 3
Commune : RESTIGNE
Séance du 12 avril 2021

SEANCE DU 12 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Restigné, sous la présidence de Madame Christine HASCOËT, Maire de Restigné, le 12 avril 2021 à 19 heures.

La convocation adressée le 2 avril 2021 précise l'ordre du jour suivant :

- 1) Commande publique – marchés publics (1.1) : restauration scolaire – marché de prestation
- 2) Commande publique – marchés publics (1.1) : services techniques – achat de véhicule
- 3) Finances locales – divers (7.10) : mairie – devis logiciels
- 4) Domaines de compétences – voirie (8.3) : travaux de voirie 2021
- 5) Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- 6) Point sur les regroupements intercommunaux
- 7) Questions diverses :

Sont présents : Mmes Hascoët, Moutte, Brancher, Dubois, Lugato
Mrs Bréant, Blanchemain, Goussot, Billecard, Henry, Rosalie, Dubois

Sont absents excusés : Mme Pichet qui donne pouvoir à Mme Hascoët
Mme Demont qui donne pouvoir à Mr Bréant
Mr Leriche

Le Maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte de la Mairie le 19/04/2021 et transmis au contrôle de légalité le 19 avril 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le procès verbal de la séance du 15 mars 2021 est adopté.

Le quorum étant atteint Mr Rosalie est élu secrétaire de séance.

N°1) Commande publique – marchés publics (1.1) : restauration scolaire – marché de prestation

Mme le Maire, rappelle qu'une consultation a été lancée auprès d'entreprises spécialisées dans la restauration collective afin de bénéficier d'une assistance technique permettant de garantir la qualité et la sécurité alimentaire.

Six entreprises ont remis une offre et une entreprise a déclaré ne pas pouvoir soumissionner ; ces offres sont présentées à l'assemblée.

Après étude et concertation, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RETIENT** la proposition de la société RESTAUVAL 8 rue des Internautes 37210 ROCHECORBON pour cette assistance technique.
- **OPTE** pour l'offre comportant l'option 20 % de bio et répondant aux prescriptions de la loi Egalim.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document afférent au contrat à intervenir

N°2) Commande publique – marchés publics (1.1) : services techniques – achat de véhicule

L'ensemble des informations n'étant pas parvenues en mairie à ce jour, l'assemblée décide de reporter ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

N°3) Finances locales – divers (7.10) : mairie – devis logiciels

Mr BRÉANT, 1^{er} adjoint, expose à l'assemblée que les logiciels « métier » dont est doté la mairie ne seront plus maintenus à compter du 1^{er} janvier 2022 par la société prestataire en raison de leur obsolescence ; il convient par conséquent de migrer vers une version plus actuelle.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **RETIENT** l'offre de la société JVS Mairistem Horizon \ Cloud - 7 espace Raymond Aron 51013 Châlons en Champagne d'un montant de 8.207 € HT (9.848,40 € TTC) pour la part investissement et 1.797,80 € HT (2.157,36 € TTC) pour la part fonctionnement. Des frais de formation au tarif journalier de 665 € HT (798 € TTC) sont à prévoir, le contrat stipulant que 10 jours de formation sont préconisés.
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

N°4) Domaines de compétences – voirie (8.3) : travaux de voirie 2021

Mr BLANCHEMAIN rappelle les différents travaux de voirie prévus au budget 2021 et présente à l'assemblée les différents devis reçus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **RETIENT** l'offre de la société TPPL – 63-65 rue René Mabileau – BP 55 – 49426 SAUMUR Cedex d'un montant de 20.127,69 € HT pour les travaux du programme de voirie 2021.
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document afférent à ces travaux.
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal au compte 2151-149.

N°5) Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal

Pas d'information comptable

N°6) Point sur les regroupements intercommunaux

- **Comité pilotage Natura 2000**

Mr Herny, conseiller, informe que le projet de restauration des landes humides a été retenu dans le cadre de l'appel d'offre "restauration écologique" du plan de relance du gouvernement et bénéficiera ainsi d'un financement de l'Etat à 100 %.

- **Cavités 37**

Mr Billecard, conseiller, informe des différents points débattus lors du dernier comité syndical ; l'essentiel de la séance a été consacré au budget 2021 et à une présentation générale du syndicat.

N°7) Questions diverses

- **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Mr Goussot, conseiller, fait part de l'avancée des travaux concernant la rédaction du Plan Communal de Sauvegarde. Chaque conseiller recevra prochainement par mail un descriptif des missions attendues en cas de déclenchement du PCS ce qui permettra à chacun de se positionner sur les postes ainsi définis.

Il sera fait régulièrement un point en conseil municipal sur l'avancée des différentes phases d'élaboration du document.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30